

Éduc' 53

Le bulletin d'informations de la CGT Éduc'action en Mayenne

Décembre 2020

Numéro 31

SOMMAIRE

ÉDITO – Nous ne serons pas les alibis du Grenelle

2

SEGPA – Quel avenir ?

2

INCLUSION – Le lycée Buron mobilisé pour un accueil digne

3

REVENDEICATIONS – Enseignantes, enseignants ? Non-coupables !

4

L'INCLUSION À PIAL OU FACE



Réunion syndicale Spéciale AESH

Organisée par la CGT Éduc'Action 53
Mercredi 16 décembre 2020, de 16h30 à 19h00
à la Maison des syndicats,
17 rue St-Mathurin à Laval

ÉDITO – Nous ne serons pas les alibis du Grenelle

« Il faut que les profs deviennent des managers parce, dans une classe, c'est bien qu'il y ait des managers ».

« Est-ce que les profs, quand vous entrez dans le métier, vous connaissez bien les valeurs pédagogiques ? »

Pascal PAPÉ, ancien joueur de rugby international, directeur de la formation au Stade français et... président de l' « Atelier Encadrement » au Grenelle de l'Éducation,
16 novembre 2020

La CGT Éduc'action a fait le choix de quitter le Grenelle de l'Éducation. Dans la foulée du Ségur de la santé, JM Blanquer a voulu lancer son cycle de discussions, sensé contribuer à « repenser » le métier d'enseignant, pour conduire à plus de souplesse, de flexibilité, de mobilité, d'une pensée de neurosciences et de management de proximité. Tous ces termes ne revêtant que l'annonce, à plus ou moins long terme de la

casse de notre statut de fonctionnaire vu, à l'inverse, comme statique et sclérosant, bien évidemment.

Le Grenelle, très paillettes, est surtout un effet de communication dont le ministre est friand. Quelques vedettes du ballon ovale, un pédo-psy télégénique, des propositions cousues de fil blanc, des ateliers composés de personnes non-représentatives et Ma-

cron-compatibles, où seuls les membres des syndicats ont au moins été élus, une novlangue omniprésente et de l'auto-congratulation à tous les étages : voilà le fameux Grenelle dont rien de bon n'est à attendre.

La CGT Éduc'action n'avait aucune illusion ; elle a assisté aux premières réunions et, c'est la force de la preuve, a décidé de se retirer de cette mascarade.

SEGPA – Quel avenir ?

Les effectifs ne devraient pas dépasser 16 élèves par classe, pourtant il devient fréquent de trouver en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) des classes de 17 élèves avec des profils qui ne correspondent pas aux textes officiels.

La circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 précise ainsi que « **La Segpa n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française** »

Sous prétexte d'un fonctionnement qui vise une meilleure inclusion de la SEGPA dans le collège, la SEGPA ne peut plus décider de son organisation interne, les enseignants perdent leur liberté pédagogique : emplois du temps et horaires calqués sur celui de l'enseignement général. Conséquence : des élèves

en grande difficulté scolaire, qui ont besoin de plus de temps pour assimiler des notions n'ont pas le droit de à ce temps ! Où est donc passé la lettre A, si importante dans l'acronyme SEGPA ? Elle disparaît au fil des réformes....

Les élèves peuvent rattraper leur retard scolaire, car ils ont devant eux des enseignants spécialisés ! L'enseignant spécialisé, professeur des écoles titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) est devenu un magicien : il est capable de faire progresser simultanément 17 élèves dont un nombre non négligeable présentent des troubles du comportement, en différenciant sa pédagogie et en suivant le programme officiel du collège, et ce quelle que soit la discipline enseignée, des mathématiques à l'anglais en passant par les arts et l'EPS.

Dernière corde à son arc : grâce à son CAPPEI, il est aussi une personne ressource dans son établissement, capable de conseiller des collègues.

Toutes les réformes de ces dernières années aboutissent à une dégradation des conditions de travail des personnels et à une perte de qualité de l'enseignement dispensé à des enfants des milieux populaires.

La CGT Éduc'Action revendique l'inclusion. Cependant, l'inclusion à marche forcée mise en place par la loi de 2005, dans une logique libérale, revient à nier les difficultés des élèves et à nier la spécificité de la SEGPA.

Pour la CGT Éduc'Action, la SEGPA doit décider de son organisation interne et chaque division doit posséder un nombre maximum de 14 élèves.



INCLUSION – Le lycée Buron mobilisé pour un accueil digne

Depuis 2014, l'équipe éducative du lycée professionnel Buron à Laval alerte les autorités administratives au sujet de l'inclusion des élèves porteurs de handicap. Pas une année sans que l'on ne soit amené à mettre le sujet au cœur des discussions collectives au sein de l'établissement.

Le 24 novembre, encore, une délégation du lycée portée par la CGT Educ'Action a été reçue par l'administration afin de demander des moyens supplémentaires. La volonté des équipes est toujours d'aller dans le sens d'un accueil digne des élèves, dans leur intérêt, dans celui des familles mais aussi dans le respect de conditions de travail acceptables pour les personnels enseignants et AESH. Depuis plusieurs années, la même réalité revient indéniablement : une inclusion à marche forcée, notamment dans l'orientation vers certaines filières de CAP (restauration, aide à la personne, boulangerie) et sans réelle concertation au préalable, ne faisant qu'exclure encore plus ces élèves qui ont des besoins spécifiques.

Les constats sont récurrents et sans appel : inclusion inversée avec une proportion d'élèves notifiés supérieure à la moitié des effectifs dans certaines filières ; des élèves au trouble psychique lourd qui se mettent en danger et mettent en danger les personnels non-formés pour l'accueil de certains profils ; souffrance au travail et risques psychosociaux ; individualisation maximale et gestion pédagogique compliquée ; travail administratif

considérable (préparation des équipes de suivi, relation avec les familles, etc.) ; pas de concertation prévue entre les équipes pour s'harmoniser ; manque d'AESH pour des élèves pourtant notifiés.



Face à ce bilan non exhaustif, comme depuis plusieurs années, les équipes éducatives revendiquent notamment : le respect de la notion d'inclusion ; la clarification des affectations par filières ; une inclusion réfléchie en amont ; une heure de décharge hebdomadaire pour chaque enseignant intervenant en CAP pour la concertation ; deux professeurs principaux par classe de CAP avec une prime ISOE complète ; des AESH en nombre suffisant, à hauteur des besoins et notifications des élèves.

Pour appel, la CGT Educ'Action demande un véritable statut de fonctionnaire pour les AESH, tout en revalorisant leur rémunération. La CGT Educ'action

revendique à cet égard un 24 heures temps plein pour tous ces personnels accompagnants.

Pour le moment, l'administration écoute nos revendications sans s'engager sur les moyens. Les discussions continuent avec les services dans le cadre de la préparation de la DGH. Le DASEN au CDEN du 17 novembre avançait : **« Cette école inclusive est une plus-value pour ce territoire. Les enseignants ont bien fait le jeu de l'inclusion alors qu'avant il n'y avait pas d'éducation pour tous »** en se félicitant de **« 92 % d'inclusion dans le milieu ordinaire éducation nationale (ULIS et SEGPA) et 8 % dans le milieu associatif (ITEP, IME, SEM) »** tout en précisant le chiffre de **« 32% de handicap au titre des troubles psychiques »** et en reconnaissant le déficit d'AESH.

Le DASEN, salue continuellement le travail remarquable des équipes sur Buron.

Si le DASEN dit entendre les constats et réalités qui remontent du terrain ; si le DASEN croit vraiment en un territoire inclusif, si le DASEN soutient vraiment les équipes (enseignants et AESH), alors il faut qu'il mette les moyens à hauteur des enjeux éducatifs, à Buron comme partout sur le territoire mayennais, seul département de l'académie à ne pas compter d'Établissement régionale d'enseignement adapté (EREA).



La CGT Educ'action 53 syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université : enseignants, vie scolaire, administratifs, précaires.

N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.

Secrétariat : Christine PAU

Adresse : 17 rue Saint-Mathurin 53000 LAVAL

Téléphone : 06 12 71 20 60 Mail : 53@cgteduc.fr

Blog d'actualités : <http://cgteduc53.blogspot.fr>

Facebook  : Cgt Educ-Mayenne

REVENDEICATIONS - Enseignantes, enseignants ? Non coupables !

Les gouvernements successifs depuis des années n'ont eu de cesse de dégrader les conditions de travail des enseignants. Il a fallu accepter chaque réforme comme autant de poids à supporter sur nos épaules. Tous les ministres de l'Éducation Nationale, de Bayrou à Blanquer en passant par Chatel, ont pratiqué une politique éducative dépourvue d'humanité. Les concertations n'en sont plus. La parole des enseignants n'est plus considérée, ni même écoutée. Les décisions sont prises au plus haut sommet de l'État. Et les profs en sont les derniers informés par le biais de médias très critiques voir haineux à notre égard.

Sommes-nous donc devenus le cliché que certains diffusent sur notre compte : incompetents, fainéants, éternels mécontents ? Doit-on subir en

core d'être infantilisé de cette manière ? Sommes-nous coupables ? Et de quoi ?

Coupable de demander des moyens humains supplémentaires quand les classes surchargées ne répondent plus au protocole sanitaire renforcé, quand le nombre de collègues non remplacés ne cesse d'augmenter.

Coupable de demander des ouvertures de classes ou de structures spécialisées quand les collègues, pour la plupart non formés, doivent gérer un nombre croissant d'élèves en situation de handicap, à trouble du comportement au nom de la loi sur l'inclusion de 2005 dévoyée sur l'autel des restrictions budgétaires.

Coupable de ne pas assurer l'éducation des élèves et dans le même temps coupable aussi de le faire, mais aussi d'être le dernier rempart aux dé-

sordres de la société quand notre formation première est avant tout de faire des élèves, des citoyens émancipés.

Coupable de ne plus être un métier attractif (baisse du nombre de candidats aux concours dans toutes les disciplines de l'ordre en moyenne de 50 % en 15 ans) quand les enseignants sont critiqués dans les médias, sur les réseaux (prof bashing) ou même par certains porte-paroles du gouvernement.

Coupable de demander une revalorisation de nos salaires et l'arrêt du gel du point d'indice alors que non seulement les enseignants français sont les moins bien payés mais leur temps d'instruction est généralement plus long (comprenez : on les fait travailler davantage) et surtout les classes plus chargées. (source OCDE 2020).

Non, les enseignants ne sont pas coupables.

Nous avons le droit d'être considérés, écoutés par leur ministre. Nous avons le droit d'exiger une amélioration de nos conditions de travail quand cela augmente la réussite des élèves, de vouloir exercer notre métier et rien que leur métier sans qu'on nous ordonne de régler tous les problèmes de la société. Nous avons le droit de souhaiter une meilleure reconnaissance de la société, des médias et du gouvernement au regard des efforts incessants faits pour enseigner et garder un cap dans un monde qui n'a plus de repères.

Il est plus que jamais nécessaire d'être fier de notre enseignement et de nos revendications. La CGT Educ'Action soutiendra tous les enseignants dans leurs revendications et les aidera à chaque fois que cela sera nécessaire.